



N° 2022-01 du 13/01/2022

2022, une nouvelle année charnière pour
ArianeGroup et ses salariés :
Zoom sur quelques sujets impactant notre
établissement !

Tout d'abord, l'équipe FO Issac-Brest-Biscarrosse souhaite à tous les salariés une très bonne année 2022 :



Force est de constater que les années 2020 et 2021 ont été des années particulières tant sur les plans économique et social pour notre entreprise que sur les plans personnel et professionnel pour tous les salariés.

La pandémie que nous traversons ne doit pas être une excuse à tous les maux de notre entreprise. 2022 doit voir le retour au « bon » sens industriel et social et aux valeurs qui feront la réussite de notre entreprise car elles ont fait la réussite de ses maisons-mères.

Pour nous, 4 sujets importants méritent une attention spécifique en ce début d'année :

- Le Projet GAÏA,
- La mise en place de l'accord RCC dans notre établissement et ses sites rattachés,
- Le service médico-social,
- Les frais de santé ArianeGroup.

Mais avant, FO souhaite souligner la qualité du travail réalisé en 2021 par les élus gestionnaires FO et CFDT de votre CSE-E concernant l'externalisation du restaurant d'entreprise. Cela augure d'une amélioration de la QVT tant pour les salariés d'ArianeGroup que pour les salariés du CSE-E repris par un prestataire professionnel sans perte de traitement social !

PROJET GAÏA

Ce projet continue d'avancer malgré son rejet par les salariés concernés (les achats, la qualité fournisseurs et les approvisionnements).

Nous ne le répéterons jamais assez : « si la réorganisation en commodité de ces secteurs a du sens, le regroupement de tous les personnels sur un seul et unique établissement pour la plaque ouest d'ArianeGroup est une hérésie ! »

Si certaines activités communes méritent d'être regroupées pour des effets de synergie et de rationalisation afin de gagner en compétitivité, ce n'est pas le cas des activités spécifiques comme celles liées aux activités « système » de l'établissement d'Issac-Brest-Biscarrosse.

De plus, comment concevoir que des salariés qui ont 100% de leurs activités, clients et prescripteurs sur un même site soient obligés de réaliser leurs tâches depuis un autre site ? Cette complication permettra-t-elle d'augmenter la performance de ces services ?

Il est grand temps que la Direction et le groupe projet écoutent les représentants des personnels !

Notre objectif est de trouver des solutions afin que l'application de ce projet soit le plus efficace possible et cela passe notamment par la création de services multi sites !

Revenons au bon sens industriel et social !

ACCORD RCC

Cet accord a été signé, notamment par FO, et réuni les conditions légales pour être applicable.

Les élus et représentants FO Issac-Brest-Biscarrosse restent à la disposition de tous les salariés, soit concernés par des suppressions de postes (144 pour notre périmètre), soit qui souhaitent quitter notre entreprise, pour les accompagner.

Nous serons également présents pour ceux qui restent !

Car le vrai challenge pour réussir la transformation nécessaire de notre entreprise est bien celui-là.

Nous resterons donc vigilants dans tous les secteurs d'activités de votre établissement et de ses sites rattachés afin d'éviter les surcharges individuelles génératrices de RPS (Risques Psycho-Sociaux).

SERVICE MEDICO-SOCIAL

Vous le savez le service Médico-social d'Issac a été très perturbé en 2021.

Malgré les actions de FO, et ce depuis 2017, il aura fallu que les OSR d'Issac posent un avis de Danger Grave et Imminent (DGI) et que la DREETS (inspection du travail) mette en demeure l'entreprise pour que les Directions Générale et locale prennent en compte cette problématique. Pour nous, c'est un exemple d'échec du dialogue social que nous défendons !

Il est dommage que vos représentants ne soient pas mieux écoutés sur ces sujets très importants pour votre sécurité et le bon fonctionnement de votre entreprise...

Aujourd'hui, des plans d'actions locales et centrales ont été présentés au CSE-E d'Issac ainsi qu'en CSSCT centrale.

Notamment :

- Il est prévu un médecin par site, **ce que nous revendiquions depuis toujours !**
- Il est également prévu de définir le rôle et les actions du médecin coordinateur, **il était temps !**
- Un rapprochement avec les services SSE est décidé, **nous n'avons jamais compris pourquoi celui-ci avait été rompu...**

Cependant, au-delà de ces plans d'actions (disponibles auprès de vos élus et représentants FO) force est de constater que le service médico-social d'Issac a été particulièrement touché. Il faudra du temps pour que les équipes reprennent confiance en leur organisation !

Les élus et représentants FO d'Issac-Brest-Biscarrosse continueront, aux côtés des salariés concernés, à défendre le service médico-social dans l'intérêt de tous les salariés !

2020 et 2021 ont été des années particulières en termes de gestion de frais de santé conduisant à deux constats :

- Le contrat complémentaire santé obligatoire a été déficitaire ces deux années,
- Les options sur-complémentaires A & B d'HUMANIS ont été largement bénéficiaires.

Vous le savez, pour FO, la protection sociale est et restera un élément majeur du dispositif conventionnel des salariés.

C'est pourquoi, nous avons été très actifs sur ce sujet notamment en 2021.

Concernant le contrat obligatoire, même si nous avons rejeté la proposition d'augmentation des cotisations de notre prestataire frais de santé (Malakoff Humanis), il était important que la Direction Générale (DG) prenne des mesures pour éviter de siphonner les réserves liées à ce contrat.

Cependant, le fait que la DG augmente de 3% les cotisations de façon unilatérale, mais en régularité avec l'accord signé en 2018 et que les allègements négociés lors de la mise en place du contrat ne soient pas reconduits, amènent une augmentation pour les salariés de 8% à 14% selon les salaires.

La DG a également prévu de renégocier ce contrat obligatoire en 2022. Pour nous, cette négociation ne doit pas remettre en cause les prestations du contrat négocié en 2018 et mis à jour en 2019 avec les contraintes 0% de reste à charge.

FO regarde donc avec son partenaire de gestion du CSE-E quelles solutions pourraient être mises en place pour limiter ces impacts.

Concernant les sur-complémentaires, le prestataire, comme en fin 2020 pour application en 2021, souhaitait une baisse de cotisations pour les options.

Nous nous sommes battus contre car la baisse de cotisation était ridicule !

Nous avons revendiqué, négocié et obtenu une revalorisation des prestations préventives n'impactant pas le déficit du contrat obligatoire de base au contraire :

Améliorations au 01/01/2022	OPTION A	OPTION B
Médecine alternative (Acupuncteur, Chiropracteur, Diététicien, Etiopathie, Ostéopathe, Pédicure, Podologue, Psychologue)	2 % du PMSS par an et par bénéficiaire (dont en plus Sophrologue, Psychomotricien et Ergothérapeute, Homéopathe, Micro Kinésithérapeute, Réflexologue) Vs 1% aujourd'hui	6 % du PMSS par an et par bénéficiaire (dont en plus Sophrologue, Psychomotricien et Ergothérapeute, Homéopathe, Micro Kinésithérapeute, Réflexologue) Vs 3% aujourd'hui (dont sophrologue, Psychomotricien et Ergothérapeute)
Contraceptifs féminins non pris en charge par la SS (pilule, patch et anneau)	3% PMSS par an et par bénéficiaire Vs 2% aujourd'hui	4% PMSS par an et par bénéficiaire Vs 2% aujourd'hui
Médicaments prescrits non remboursés par la SS	plafond annuel 10€ par an et par bénéficiaire Vs rien aujourd'hui	plafond annuel 20€ par an et par bénéficiaire Vs rien aujourd'hui

Plus que jamais, en 2022 restez fort avec **FO** !

Contactez-nous :

Frédéric LIBERT DS en charge du syndicat et RS au CSE 06.08.35.92.08

Bernard TACHOIRES DS et DSC Adj 06.77.68.69.94

Fabien BARBEY DS 05.56.57.36.08

Franca BATAILLE élue et trésorière CSE, élue CSE-C et CSSCT 07.86.87.63.22

Frédéric LESCURE point focal FO BREST 02.98.23.50.06

Fabrice EVERWYN RS CSSCT BREST 02.90.94.45.36

Loïc STRUILLOU Secrétaire CSSCT BREST 02.98.23.53.89

Rejoignez-nous :



fo ariane group



fo_arianegroup



Ouvriers – Techniciens – Agents de maîtrise – Ingénieurs & Cadres

Toujours à vos côtés pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner



